Nations Unies S/PV.8744



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8744e séance

Jeudi 12 mars 2020, à 10 heures

New York

Président :	M. Zhang Jun	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Sabelo
	Allemagne	M. Schulz
	Belgique	M. Willekens
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M. Barkin
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2020/145)

20-06528 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2020/145)

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/197, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres sur le document S/2020/145, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2514 (2020).

Je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Barkin (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis remercient les membres du Conseil et la Mission permanente du Soudan du Sud de leur coopération concernant le renouvellement et l'amélioration du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Pour la première fois depuis de nombreuses années, le mandat de la MINUSS a été renouvelé dans un contexte marqué par une évolution positive. Les États-Unis confirment à nouveau leur appui à la décision des dirigeants sud-soudanais de former un nouveau gouvernement de transition. Nous avons également conscience que le dur travail de mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ne fait que commencer, et nous invitons instamment le Gouvernement de transition à entamer immédiatement ce processus de réforme.

Tandis que le nouveau Gouvernement de transition se met au travail, la MINUSS continuera à jouer un rôle essentiel dans le maintien de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud. Le mandat que nous avons adopté aujourd'hui renforce la mission principale de la MINUSS : protéger les civils, appuyer la fourniture de l'aide humanitaire, soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix, et surveiller la situation en matière de droits de l'homme et conduire des enquêtes le cas échénant. Le mandat encourage également la MINUSS à être plus mobile et plus réactive face aux nouvelles menaces, notamment dans les zones où les populations peuvent rentrer chez elles après avoir fui la violence pendant des années.

Les dirigeants sud-soudanais doivent continuer à s'employer en priorité à répondre aux besoins humanitaires urgents de leur population, à respecter les droits de l'homme et à veiller à l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne les violences sexuelles et fondées sur le genre. Il y a trop de personnes, en particulier des femmes et des enfants, dont les droits n'ont pas été suffisamment protégés pendant ce conflit et qui ont de ce fait vécu dans la peur. Le mandat actuel de la MINUSS lui permet d'être un partenaire important dans la protection de ces droits et dans la satisfaction des besoins de la population du pays.

Il n'y a pas de plus grand soutien pour la population sud-soudanaise que les États-Unis. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour le Soudan du Sud, et nous sommes convaincus que le mandat renouvelé de la MINUSS aidera à ouvrir la voie vers la stabilité et la sécurité à long terme auxquelles les Sud-Soudanais aspirent depuis de nombreuses années.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2514 (2020). La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) reste indispensable pour soutenir le Soudan du Sud et son peuple. Je rends hommage au Représentant spécial du Secrétaire général Shearer et aux courageux soldats de la paix qui font tout leur possible pour aider les Sud-Soudanais dans leur quête d'une paix durable. Le Parlement allemand a voté aujourd'hui en faveur de la poursuite de notre contribution militaire à la MINUSS pour une année supplémentaire, sans changement en termes de personnels et de

capacités déployés. L'Allemagne continuera à se tenir aux côtés du peuple sud-soudanais.

Nous réitérons notre appel aux parties sud-soudanaises pour qu'elles respectent pleinement la lettre et l'esprit de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous les encourageons à s'atteler aux tâches essentielles en souffrance, comme le stipule l'Accord, afin que la population sud-soudanaise puisse enfin bénéficier des avantages d'une paix durable.

Je tiens à souligner tout particulièrement le point suivant. Si nous sommes satisfaits que le texte de la résolution mentionne les effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes sur la stabilité du Soudan du Sud, nous sommes déçus qu'aucune référence aux implications des effets des changements climatiques sur la sécurité n'ait été incluse malgré l'appui massif de la majorité des membres du Conseil à notre proposition.

Dans son dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8741), le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, a clairement établi un lien entre les effets des inondations sans précédent dans certaines régions du pays et la flambée de violence intercommunautaire dans ces mêmes régions. Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes qui en découlent commencent à avoir une incidence sur un conflit de plus inscrit à l'ordre du jour du Conseil.

Depuis au moins 2011, le Conseil de sécurité se dit régulièrement préoccupé par le fait que les effets des changements climatiques risquent d'aggraver les menaces existantes pour la paix et la sécurité internationales et souligne à cet égard l'importance de l'analyse des conflits et des informations contextuelles, y compris les implications des changements climatiques pour la sécurité dans les situations concernées.

En tant que Conseil de sécurité, nous devons examiner la situation de plus près afin d'inclure les effets des changements climatiques dans notre évaluation globale et notre prise de décisions. Pour ce faire, nous avons besoin de nous baser sur des informations idoines, y compris une évaluation approfondie des risques. En proposant d'inclure une référence aux changements climatiques dans la résolution, nous voulions encourager une observation et une analyse appropriées à l'avenir, ce qui permettrait à tous les acteurs, et en particulier au Conseil de sécurité, de mieux s'attaquer à cette cause de conflit sous-jacente.

Ignorer le problème ne fera pas disparaître un multiplicateur de menace tel que les changements climatiques. Ne pas en tenir compte et évaluer la situation d'un pays de manière sélective compromet l'efficacité des travaux du Conseil.

La séance est levée à 10 h 15.